

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAÎSSANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS

RHÔNE et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50
Autres départements..... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »
Etranger..... le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION
Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour.

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement

A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 14.
A PARIS, à l'agence HAYAS, place de la Bourse, 8.

A nos Lecteurs

Nous commençons notre quatrième année d'existence. Il y a trois ans, des jeunes gens pleins d'ardeur ont entrepris de défendre leur foi outragée, leurs croyances menacées. Nous avons continué la lutte, lutte terrible, envisageant seulement les embarras matériels qui surgissent de toutes parts, lutte gigantesque si nous ne consultations que le but à atteindre ; nous la continuons parce que nous avons pour devise : confiance, espérances.

Merci à tous ceux qui, par leur patronage, leur collaboration, leurs conseils, leurs encouragements, leur sympathie, nous ont aidés dans cette œuvre. Nous leur demandons de nous continuer un si précieux concours, afin de nous permettre de ne pas faillir à la tâche que nous nous sommes imposée.

Sentinelles perdues, nous portons nos regards anxieux à tous les points de l'horizon, afin de signaler les projets, les agissements de ces contempteurs de Dieu, et nous ne voyons que ténèbres.

Cependant à l'Est paraît une faible clarté, cette lumière grandit précédée du mot : Espérance, tracé en traits indélébiles.

Entre temps, les hommes, dont parle l'Écriture Sainte, élèvent leur moderne tour de Babel. Tout n'est que confusion, ils ne s'entendent plus et cependant leur fol orgueil leur donne de nouvelles forces.

Déjà ils croient la couronner, ils vont escalader le Ciel, ils ont dénié Dieu dans leur conciliabule, et croient arriver à le détrôner.

Dieu étend sa droite redoutable, et leur tour, ébranlée dans ses fondements, s'écroule avec fracas, entraînant dans sa chute et les ouvriers et ceux qu'elle abritait. Serait-ce le chaos ?

Non ! cette lueur, faible d'abord, a grandi, c'est une étoile qui brille d'un vif éclat, projetant sa lumière au loin, elle est conduite par la foi et la charité, vertus de la France. Vient-elle nous apporter le calme, la tranquillité qui ont fait pendant quatorze siècles, le bonheur et la grandeur de notre Nation ?

Oui ! Si nous prions et promettons de pratiquer les vertus de nos pères et nous rendre dignes de ce titre qu'ils avaient mérités : *Fils aînés de l'Eglise*.

BULLETIN POLITIQUE

Cette semaine, les explosions de dynamite ont cessé, et un observateur très superficiel pourrait croire peut-être qu'on en a fini avec le péril socialiste, mais pour peu qu'on regarde autour de soi et qu'on parcoure les feuilles publiques, reflet de l'opinion des divers partis, on s'aperçoit vite que le calme est loin d'être rétabli dans les esprits, et qu'au contraire un malaise intense et général continue à peser sur le pays.

Si à Montceau la tranquillité est à peu près rétablie grâce surtout aux soldats et commissaires de police, à Lille, à Paris, les grèves éclatent de tous côtés, et le danger social paraît si grave, si pressant, que le ministre de l'intérieur, abandonnant le système pourtant si plein de charmes de l'inaction, fait intervenir auprès des patrons et des ouvriers du faubourg St-Antoine, pour arrêter le mouvement qui tend à se produire, au moyen d'une transaction temporaire. Ne serait-ce pas en effet un malheur public que la fermeture, au commencement de la mauvaise saison, de ces grands ateliers, où des milliers d'ouvriers trouvent leur pain de chaque jour. N'y a-t-il pas là une situation menaçante, de nature à inquiéter ceux qui voudraient persuader à tout prix et contre l'évidence que tout est pour le mieux dans la meilleure des Républiques ?

Il faut avouer du reste que ces optimistes à outrance deviennent de moins en moins nombreux, et nous voyons le *journal de Genève*, si favorable pourtant au régime actuel, assurer que la situation est plus grave que jamais

il dit que les représentants, déjà nombreux, rentrés à Paris, sont hésitants, flottants, sans idées arrêtées sur aucun sujet à l'ordre du jour, et conclut à l'impossibilité de constituer un ministère viable et à l'impuissance démontrée du régime parlementaire.

Dans l'*Economiste français*, M. Paul Leroy-Beaulieu, après avoir constaté qu'il se fait depuis longtemps déjà, dans une certaine partie de la société française, un travail actif de désagrégation, caractérise en ces termes le désarroi et la confusion qui règne en haut lieu : « Il est certain, dit-il, que nos ministères mobiles, composés d'hommes sans expérience, qui ne doivent leur position qu'à des intrigues de couloir, qui ne peuvent s'appuyer que sur un personnel administratif sans cesse dérouté et découragé par des épurations constantes, il est certain que notre gouvernement est *ahuri*. Il n'a ni unité, ni largeur de vues, ni entente des affaires, ni perspicacité, ni programme, ni résolution. Quand une difficulté a grossi par sa négligence, il se trouve désorienté, décontenancé, frappe à tort et à travers et s'arrête mal à propos, augmentant ainsi le danger dont il veut triompher. C'est ce qu'on appelle l'ahurissement. »

L'éminent économiste se demande ensuite s'il existe en France un parti socialiste, et si ce parti est en voie d'accroissement, et après une réponse également affirmative à ces deux questions, après l'exposé d'une situation qu'il juge grave et alarmante, il cherche sur qui on peut en rejeter la faute. « La faute ! ministres, députés, sénateurs, tous les hommes d'Etat dirigeants ont leur part de responsabilité. Depuis trois ans, ils agitent le pays, surexcitent les passions, sèment la haine, discréditent toutes les institutions, touchent à tout et brouillent tout. On veut des réformes, des réformes, des réformes. »

Ainsi voilà où on en est après tant de promesses faites par ces habileurs éhontés, par ces farceurs bavards qui faisaient entrevoir à leurs électeurs trop crédules une ère de prospérité et qui ont tout troublé, tout désorganisé. Ils ont fait leurs affaires, eux, ils se sont poussés dans les fonctions publiques, qu'ils rendent chaque jour plus nombreuses et plus rétribuées, et se trouvant heureux, voudraient que chacun se crût aussi un favori de la fortune. Mais le pays, lui, sous le coup d'une crise à la fois économique, politique et sociale, se sent si profondément ébranlé, appauvri, démoralisé, qu'il réclame à grands cris des réformes.

Et certes, elle sont nombreuses et urgentes, ces réformes à effectuer ; seulement pour cela, M. Leroy-Beaulieu nous le dit : « Il faut que le gouvernement et les Chambres reviennent à d'autres principes ; il faut renoncer aux promesses folles ; il faut gouverner sans esprit de secte, en cherchant l'appui de toutes les couches sociales, sans faire d'exception. Il faut avoir une politique sérieuse, s'efforçant d'administrer honnêtement et bien, nous rendant les bonnes finances qu'on nous a enlevées, et faisant sans fracas quelques améliorations administratives. Voilà quelle est la tâche de véritables hommes d'Etat. »

Sans doute ; mais est-ce parmi nos républicains du jour qu'on trouvera ces hommes d'Etat ? Ils nous ont montré ce dont ils sont capables ; l'expérience est faite. Ils ne pourront qu'accumuler encore ruines sur ruines, et alors viendra peut-être un moment où la guérison ne sera plus possible. D'ailleurs le Parlement va reprendre ses travaux, la besogne est grande et digne d'être entreprise, nous le jugerons à ses œuvres.

COURSE AUX NOUVELLES

Affirmations. — Les conférences, les banquets royalistes continuent par toute la France, et sur tous les points nous voyons ces réunions toujours plus nombreuses.

Toutes les classes y sont confondues, l'enthousiasme est le même partout, nous pouvons dire que ce réveil est vrai. C'est d'un bon augure.

Rome. — Son excellence Mgr de Rende, archevêque de Bénévent, nonce apostolique, est arrivé à Paris mardi, 31 octobre.

Reçu prochainement en audience solennelle il présentera au président de la République les lettres qui l'accréditent auprès du gouvernement français.

L'état de santé de S. E. Mgr le cardinal Czaicki est toujours à peu près le même. Il ne lui permet pas encore de recevoir d'autres visites que celles de sa famille.

Le résultat des élections générales, en Italie, paraît devoir donner une forte majorité au Ministère actuel.

La prière. — A l'école de Ceste, arrondissement de Montmédy (Meuse), les petits garçons viennent de faire un

acte de courage. En arrivant en classe, ils se sont mis à genoux, comme autrefois, pour faire la prière. — Debout ! commande l'instituteur ; puis furieux il s'écrie : « Pour vous être mis à genoux vous ferez tel et tel pensum. »

A ces mots, les enfants prennent livres et cahiers et retournent chez eux. Ils n'ont pas voulu revenir en classe, et leurs parents pétitionnent pour demander la liberté d'être et de rester chrétiens. Exemple à suivre.

Château-Renard. — Notre école laïque a voulu un instant supprimer la prière, le catéchisme, etc. Aussitôt plusieurs parents se mirent en devoir de retirer leurs enfants pour les envoyer à notre école libre. Les instituteurs laïques se ravisèrent, et la prière et le catéchisme sont de nouveau à l'ordre du jour des occupations scolaires, et même avec une affectation trop prononcée.

Rouen. — L'un de ces jours derniers, M. l'inspecteur des écoles primaires a convoqué à l'Hôtel-de-Ville les instituteurs et institutrices, laïques et congréganistes ; il leur a été signifié la défense de conduire leurs élèves à l'église le dimanche et de les y surveiller.

Informé de cette défense, Mgr le cardinal archevêque de Rouen a immédiatement fait savoir aux religieuses dirigeant les écoles communales de cette ville, qu'elles ne devaient en tenir aucun compte. Aussi, le dimanche suivant, toutes les religieuses ont conduit les enfants, comme à l'ordinaire, aux offices de leurs paroisses, et elles continueront de le faire.

Ecoles laïques. — Le *Siècle* évalue à près de 8 millions les baraquements en bois pour les écoles. Ces baraquements sont en opposition avec tous les règlements hygiéniques, mais, dès qu'il s'agit des écoles laïques, les règlements sont une vieille guitare absolument comme la liberté pour tout ce qu'on nous promettait au temps jadis.

Une institutrice laïque. — A Saint-Loup-Hors, près Bayeux, l'institutrice a remplacé le catéchisme par la *musique*. Valses et polkas vont leur petit train dans son intéressante classe. On ne dit pas que les parents soient fort contents. D'autre part, mademoiselle envoie les enfants vendre les œufs de ses poules et les légumes de son jardin, et cela pendant les classes. Depuis deux ans que dure ce petit commerce, les parents retirent graduellement leurs enfants de cette école modèle. Enfin, le conseil municipal vient de démissionner à l'unanimité par désespoir de ne pouvoir se débarrasser de cette institutrice dont le sous-préfet, Strauss, veut à toute force continuer à affubler la paroisse. Cette école de Saint-Loup a coûté 15,000 fr. à la commune, et n'a plus que deux élèves cette année.

Charité, philanthropie. — Lorsqu'ils sont au pouvoir, nos sectaires croient pouvoir remplacer les œuvres chrétiennes par la charité officielle, ils se figurent créer, avec l'argent des contribuables, des œuvres que seuls peuvent fonder l'esprit de dévouement, l'esprit d'abnégation appuyés sur l'amour de Dieu.

L'hospitalité de nuit, fondée à Paris, grâce au sentiment chrétien, trouble le sommeil des puissants du jour qui s'avisent de la contrefaire. Un des promoteurs de l'affaire est l'adjoint bandagiste Wickham, le crocheteur de la rue de la Lune.

Allons, messieurs de la République, politiquaillez écrivaillez, crochetailliez, vendez des bandages, mais ne vous mêlez pas d'œuvres de bienfaisance.

Laissez les enfants à leur mère, dit le proverbe, puisque votre loi athée ne laisse pas les enfants à leur mère, laissez au moins la charité aux catholiques, c'est leur domaine, et un domaine que vous ne laïcisez pas.

Châtiment. — M. Oustry, préfet du Rhône, l'homme officiel des effractions et des expulsions de religieux ; celui qui présidait du haut de l'Hôtel de Ville aux œuvres ignobles commises par les chevaliers Morin et Perraudin ; M. Oustry, l'ennemi mielleux de toutes les écoles congréganistes de son département. M. Oustry est nommé définitivement préfet de la Seine. Nous croyons avec beaucoup d'autres, que c'est le commencement de son châtiment. A Paris, les fossés politiques sont nombreux, larges et profonds. Voilà M. Oustry au bord.

Attendons la culbute.

Notre nouveau préfet. — Plusieurs journaux ont annoncé que M. Massicault, préfet de Seine-et-Oise, devait remplacer M. Oustry à la préfecture du Rhône.

Nous ne savons encore si nous gagnerons au change. Tout ce qui nous a été dit, par quelques reporters, consiste en ceci : M. Massicault collaborait, il y a vingt ans et plus, au journal de M. Chanoine, le *Progrès de Lyon* ; c'est donc un presque compatriote.

Ce monsieur Massicault serait-il le même que celui que nous avons connu rédacteur de la *Gazette de Lyon* au moment de la disparition de cette feuille ? Nous nous rappelons en effet qu'à une époque éloignée de nous, la *Gazette de Lyon*, journal conservateur par excellence, avait pour rédacteur un nommé Massicault. Si nos souvenirs sont exacts, lors de la disparition de ce journal, le *Courrier de Lyon*, alors dirigé par M. A. Jouve, en continua les bonnes traditions politiques.

Que de changements de vestes depuis !

Cochinchine française. — Une grave épidémie de choléra a sévi dans ce pays ; attaquant principalement les in-

digènes dont dix mille ont déjà succombé : la colonie européenne n'a perdu que trois de ses membres. Les Annamites, superstitieux, ont soigné leurs malades de la façon suivante : De grands bateaux de papier montés sur radeaux de bananier ont été envoyés par eux à la mer sur le fleuve ; ces bateaux étaient censés emporter les maléfices. Les Français se sont dévoués à soigner les pauvres Annamites, et maintenant ces populations reconnaissantes ont confiance en eux. Jamais leurs mandarins n'avaient fait cela pour elles. On attribue la fréquence et la gravité de cette maladie à la mauvaise qualité des eaux potables.

Les anarchistes — marchent bien, très bien, grâce à notre gouvernement. On menace à Paris, à Lyon, à Saint-Etienne, à Amiens, à Roubaix, à Vienne, à Roanne, à Mâcon, à Montceau, etc. Les ministres se croisent les bras, ou à peu près. Fort contre les prêtres, couard envers les émeutiers et brûleurs, tel est le caractère de notre gouvernement. Qu'il a donc une idée lumineuse en faisant revenir les condamnés de Nouméa, il y a quelques années ! Inspiration sublime vraiment !

La monarchie. — Pendant ce temps, il nous faut dire aussi que la monarchie s'affirme de plus en plus. Deux courants d'idées se développent seuls dans le pays : la commune avec la dynamite, et la monarchie avec ses banquets enthousiastes, avec ses promesses magnifiques de régénération. Les partis intermédiaires s'effacent ; on ne parle plus ni des républicains modérés, ni des opportunistes, ni des orléanistes, ni des partisans de Jérôme-Craint-Plomb. Nous marchons vers Henri V toutes voiles déployées. Mieux vaut *Lut* avec les Orléans pour successeurs que la Commune, n'est-ce pas ?

Nominations dans le clergé. — M. Michaud, vicaire de la Nativité, à Saint-Etienne, a été nommé curé de Morancé ;

M. Chaffaujon, curé de Saint-André-le-Puy, a été nommé curé de Saint-Martin-Lestra.

M. Boissel, vicaire de Saint-Romain-la-Motte, a été nommé curé de Saint-André-le-Puy.

M. Ferrand, vicaire à Saint-Just-en-Chevalet, a été nommé aumônier de la Saint-Famille, à Liègues.

M. Carre, vicaire de Saint-Louis, à Saint-Etienne, a été nommé aumônier de la Compagnie des Mines, à Firminy.

M. Dumontel, aumônier de la maison Martin, à Tarare, a été nommé vicaire à Chazelles.

M. Rivière, professeur particulier, a été nommé vicaire à Saint-Maurice-sur-Loire.

M. Patural, vicaire à Saint-Didier-sur-Riverie, a été nommé vicaire à l'Horme.

M. Broalier, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Haute-Rivoire.

M. Lepin, aumônier de la maison Martin, à Tarare, est décédé le 28 octobre, dans sa 69^e année.

Par suite d'un retard, nous reprendrons dans notre prochain numéro : **JUIVERIE ET MAÇONISME.**

COMMENT IL FAUT TRAITER LES ANARCHISTES

Les français sont optimistes par tempérament. C'est une vérité incontestable dont ils ont fait, hélas ! plus d'une fois à leurs dépens la triste expérience. Mais si je les savais euclins à se rassurer vite, j'ignorais qu'ils fussent plus prompts encore à s'alarmer : c'est une preuve que les derniers événements ont faite.

Il y a quinze jours à peine des attentats inouïs contre la propriété et même contre la vie des individus répandaient l'épouvante dans la France toute entière et plongeaient dans la même stupeur gouvernants et gouvernés. Au premier moment ce fut un affolement général : les citoyens menacés réclamaient auprès du pouvoir l'aide et la protection qui leur sont dûes, et l'autorité impuissante prenait, pour rassurer l'opinion publique, les mesures les plus extrêmes, rassant les plus propres à augmenter la panique, en exagérant le danger.

Aujourd'hui le calme s'est à peu près rétabli, la confiance semble renaître et la vie normale a repris son cours. C'est fort bien, et je suis loin de m'en plaindre. La sagesse des nations a dit, il y a longtemps, que la peur est mauvaise conseillère ; et je pense aussi qu'il vaut mieux regarder le péril en face que de se cacher, comme l'autruche, la tête dans le sable pour ne pas le voir.

Il me semble même, et c'est là que je voulais en venir, que les honnêtes gens auraient dû prendre la peine de réfléchir un moment, avant de se laisser aller à une terreur inconsidérée. Car enfin, il faut bien se persuader que les crimes de ces derniers jours sont le prélude seulement de forfaits plus terribles encore ; qu'ils sont l'œuvre d'indociles ou d'impatients, et que le jour où le mot d'ordre sera universellement donné, nous serons les spectateurs, peut-être les victimes d'un cataclysme épouvantable.

Ce n'est pas notre gouvernement imbécile qui arrêtera par ses décrets sur la dynamite et *tutti quanti*, l'explosion prochaine. Le sol est littéralement miné sous nos pas ; nous dansons, sans périphrasie, sur un volcan, et nous entendons déjà ses sours grondements se rapprocher de nous.

Que ferons-nous alors, puisque notre courage est si vite abattu ?

Que les anarchistes aient été maladroitement devancés par quelques-uns de leurs adeptes trop ardents, ou qu'ils aient voulu au contraire, par une sorte de répétition générale, se faire une idée de la terreur que pourra inspirer le drame, la solution de cette question importe peu à l'affaire.

Ce que nous devons retenir, nous, honnêtes gens, c'est que l'effet a été produit et qu'il a été désastreux pour nous, doublement désastreux : d'abord parce que nous avons pris peur, comme un véritable troupeau de moutons de Panurge ; et ensuite, parce que nous sommes en train de passer de cette crainte extrême à une confiance absolue.

Eh bien ! non, il ne faut que cette leçon soit perdue ! Nous sommes le nombre, et les bandits intitulés anarchistes, qui sont en somme, les résidus de tous les bas-fonds sociaux, mauvais ouvriers, amnésités, forcés libérés, etc., ne sont encore qu'une poignée. Je ne vois pas pourquoi nous désespérions. On a vu, dans maints pays étrangers, le bourgeois (c'est ainsi qu'on désigne aujourd'hui tout homme laborieux et économe) descendre dans la rue les jours de révolution, pour combattre l'émeute et rétablir l'ordre matériel et moral,

en France, on a toujours préféré livrer placidement sa gorge au couteau. Pourquoi ?

Ces gens-là ne connaissent pas nos lois et n'en veulent plus. Faisons leur donc l'application de leurs propres théories.

Que tout bon citoyen se mette en état de légitime défense, qu'il ne se laisse pas surprendre le jour du branle-bas et qu'il agisse envers ces ennemis de la société comme il agit à l'égard du malfaiteur qui l'attaque, pour le dépouiller, le soir, au coin d'une rue. Je ne demande pas qu'il se serve contre eux de la dynamite ou de tel autre de leurs engins de guerre ; il faut leur laisser ces armes des lâches, qui frappent dans l'ombre, et qui sont dignes d'eux. Mais qu'il ne recule devant un châtement juste et nécessaire ? Je suis sûr que si on avait appliqué la loi de Lynch aux auteurs des derniers attentats, leurs imitateurs hésiteraient maintenant à les suivre. Soyons donc prêts à nous défendre, et que les anarchistes se tiennent pour avertis.

Ez. RHOMM.

CONSEIL MUNICIPAL

Notre bon Lafontaine, dans une fable bien connue, nous raconte le fait d'un cuisinier qui fut, un jour, sur le point de commettre une erreur tout à fait regrettable.

L'homme à la toque blanche, croyant mettre une oie au pot, allait tout simplement égorger un cygne.

Heureusement, le pauvre diable (c'est du cygne que nous parlons), comme un indien attaché au poteau, eut l'idée, avant de mourir, d'exhaler un dernier chant, et ce chant à ce que prétend le fabuliste, fut si ravissant que le cuisinier émerveillé laissa tomber son couteau. Le cygne fut sauvé... Peut-être même court-il encore !

Ce petit préambule nous amène directement au président de notre Conseil municipal.

M. Gailleton se trouve, à l'heure qu'il est, entre les mains d'un cuisinier qui s'appelle l'opinion publique, et ce cuisinier est en train de lui tordre le cou.

Naturellement, M. le maire ne trouve pas cela de son goût, il se débat entre les mains du cuisinier, et pour lui prouver qu'il se trompe, qu'il prend une bête pour une autre,

M. Gailleton fait entendre sa voix.

Ce chant n'est pas avec strophes, ou couplets ; c'est en prose sous forme de lettre adressée au *Salut public*, que M. Gailleton a chanté.

Dans cette lettre, avec une énergique conviction qui n'est, hélas ! partagée que par les Rossigneux du conseil, M. le maire nous vante les bienfaits de son administration.

Jamais on ne vit des administrateurs pareils. Il faut remonter haut, bien haut, pour trouver des maires aussi purs et des cervelles aussi fortes.

Honnêteté, Intelligence.

Tel est en deux mots, le fond de la défense de M. le maire.

Le *Salut public* a répondu comme il convenait à cette épitre. Qu'on nous permette, à notre tour, d'ajouter quelques réflexions.

M. Gailleton a composé un vrai dithyrambe en son honneur. Voyons donc un peu ce qu'on pense de lui et de son administration, dans les journaux lyonnais, dans les feuilles étrangères, voire même dans le sein de son conseil municipal.

Tous les journaux de Lyon, excepté toutefois celui qui reçoit la prose d'un collègue à M. Gailleton, sont unanimes dans leur blâme à l'endroit de l'administration. Depuis la *Décentralisation* jusqu'au *Petit Lyonnais*, ce n'est qu'un cri contre le régime du gaspillage et du gâchis, et il est à remarquer que dans ce concert de critiques plus que sévères, ce n'est pas la Presse dite réactionnaire qui pousse la note la plus criarde.

Que n'a-t-on pas dit sur les *Théâtres municipaux*, sur les *pompes*, sur les *monuments* de la République, sur les *groupes scolaires*, sur la *question des eaux*, etc., etc.

La place Bellecour ne pourra bientôt contenir toutes les brioches administratives...

.... Et d'une...

Les feuilles étrangères sont quelquefois précieuses à consulter. Les jugements qui viennent d'un peu loin, sont en général plus impartiaux que ceux des combattants échauffés par la bataille.

Ecoutez donc, sur nos administrateurs, l'appréciation d'une feuille amie, pourtant, qui s'appelle le *Journal de Genève*. Il s'agit de la fameuse chasse donnée par M. le Maire aux manifestants du Théâtre. « La morale de cette histoire est que l'administration municipale Lyonnaise, n'est pas brillante. Commencer par oublier de renouveler les assurances des théâtres et exposer les contribuables à payer le sinistre des Célestins, supprimer sottement la subvention, pour annoncer ensuite qu'on la rétablira, abuser de la force sans avoir le courage de son opinion, c'est plus qu'il n'en faut pour méconnaître une autorité. Quand la mairie centrale fut restaurée, je me rappelle que, vous annonçant la nomination de M. Gailleton, je disais qu'autre chose était un homme politique, autre chose un homme d'affaires et un administrateur. »

« Je ne me trompais guère, ce me semble, en exprimant ces prudentes réserves, et on ne se gêne guère ici pour exprimer, et pour imprimer le vœu que le maire disparaisse. » Et de deux !

Entrons enfin dans le conseil municipal et demandons-lui quelle estime il a pour M. le Maire.

Voici quelques échantillons :

Tout dernièrement, il se trouvait que M. le Maire n'assistait pas à une séance où l'on devait traiter l'importante affaire des eaux.

M. le maire avait même depuis longtemps à déposer un rapport, c'est-à-dire à exposer les vues de l'administration, M. Juliaase plaint de la lenteur mise par M. Gailleton à montrer le dossier.

Le vice-président, un Dubois quelconque, répond que si M. le maire est absent du conseil c'est précisément parce qu'il travaille chez lui au rapport réclamé ; et ce rapport, ajoute-t-il, vous l'aurez bientôt, *M. le maire en a donné sa parole d'honneur.*

Sa parole d'honneur, riposte M. Juliaa, ah ! bien oui, il y a longtemps qu'elle est protestée.

On dira peut-être que c'est là l'opinion exclusive d'un conseiller peu modeste.

Citons alors cette petite protestation déposée sur le bureau du Conseil le 26 du mois dernier.

« Considérant qu'une manifestation s'est produite au Grand-Théâtre ;

« Considérant que cette manifestation n'avait aucune gravité, qu'elle ne menaçait ni les institutions établies, ni les propriétés ;

« Considérant que, malgré cela, l'autorité supérieure (lisez l'administration municipale), n'a pas hésité à la réprimer par des moyens renouvelés d'un régime d'odieuse mémoire... »

« Les conseillers municipaux soussignés protestent contre ces faits déplorable, et en blâment sévèrement les auteurs « *quels qu'ils soient.* »

Cette protestation, qui vise en pleine poitrine M. le Maire et Compagnie, est combattue par les Chéron et les Rossigneux avec une telle violence que le Conseil n'eut presque rien à envier à celui de Marseille se prenant aux cheveux.

Et voilà, comment la municipalité elle-même estime son administration,

Et de trois !

Pauvre M. Gailleton ! Vous avez beau chanter, beau roucouler, le cuisinier sera impitoyable.

Se trompera-t-il bien ? Il n'est permis qu'à vous de le croire.

MARK.

CORRESPONDANCE DE SAINT-ÉTIENNE

Saint-Etienne, 1^{er} novembre 1882.

Notre courrier, cette semaine, n'aura pas, sans doute, l'intérêt que des événements à prévoir auraient pu lui donner. En effet, l'anarchisme paraît avoir battu en retraite (ou tout au moins il semble dormir). Et M. le préfet de la Loire et son dévoué collaborateur, Granet, n'ont, croyons-nous, pas fait de nouvelles expulsions ou suspensions. (Il est vrai de dire que ces messieurs songeaient un peu à ne pas être *expulsés eux-mêmes.*) Sérieusement, ces messieurs devaient avoir quelques craintes ; car nous avons aperçu, et nous voyons encore tous les jours (et toutes les nuits) ses agents veiller avec soin à la conservation du palais préfectoral et municipal, et en même temps sur les précieuses vies de nos *si précieuses* maîtres.

Le pétard *avertisseur* n'a point fait explosion hier mardi, à l'heure indiquée (1 heure 1/2), et le café Dupuy, menacé de sauter avec le cercle opportuniste qui le domine, est encore intact. La confiance paraît renaître chez les *ventrus*, la *digestion se fait bien* ; enfin, tout leur paraît devoir redevenir comme dans la meilleure, la plus solide, la plus inrenversable des Républiques.... L'explosion de Bellecour, à Lyon, n'est, croyons-nous, qu'un mauvais rêve : une fumisterie de quelques journaux réactionnaires à court de canards quotidiens.

Puissent nos opportunistes avoir raison longtemps, et le son de la dynamite ne jamais frapper les oreilles stéphanoises....

Si les catholiques de cette cité n'ont pas fait de billets, ni même de diners provocateurs, ils ont en revanche beaucoup songé à leurs morts. Les anarchistes ont peut-être obtenu un résultat auquel ils ne visaient pas sans doute. Les cimetières sont visités comme jamais ; les confessions n'ont pas chômé ; et ce matin, un nombre considérable de fidèles sont allés recevoir. Celui, devant qui tout n'est que poussière et fétu, même l'anarchiste le plus garni de dynamite...

Qui sait ?... ces attentats partiels auront peut-être ce résultat de produire enfin cette *union*, si indispensable des partis honnêtes sur le terrain de la religion...

Alors Dieu touché, de nos efforts, nous enverra-t-il enfin le secours qui assurera et le triomphe matériel et le triomphe moral.

Ayons du cœur, montrons nous prêts à faire face à l'orage, sachons reconnaître nos faiblesses, nos torts, (car nous en avons envers les classes pauvres) et Dieu, par le Divin cœur de son Divin fils, provoquera peut-être chez tous un élan de sublime fraternité ! qui sauvera le monde encore une fois !...

LA POLITIQUE ET LE BONNET D'ANE

M. Duvaux (celui de l'instruction publique) aurait bien pu se dispenser de recommander à ses agents de faire de la politique.

Ils n'en font, certes ! déjà que trop,

Pas une mairie de village, où, par leurs fonctions de secrétaires, ces chevaliers du bonnet d'âne ne se fassent les promoteurs de toute mesure révolutionnaire, et surtout de tout vote onéreux pour la commune mais favorables à leurs propres intérêts.

Organisation de banquets, fêtes dites nationales, réception de fonctionnaires, tout pour ces parasites devient prétexte à démonstrations ruineuses bien que parfaitement républicaines.

Pauvres campagnes ! pour vous tirer du prétendu péril théocratique voilà que le régime actuel est en train de vous jeter en pâture aux bêtises de la pédagogie maçonnique.

Le paysan pourtant, qui avec son gros bon sens finit toujours par évaluer les boniments des orateurs de cabaret, le paysan, paraît-il, commence un peu partout, à s'émouvoir des menées de cette armée de sangues universitaires. Il compare ce que lui coûte aujourd'hui l'instruction de son enfant avec ce qu'elle lui coûtait sous les bons ignorantins, et l'avantage reste à ces derniers, sans compter que la qualité de leur enseignement était encore supérieure à celle des nouveaux. Aussi n'hésite-t-il point à dénoncer le maître d'école à sa première incartade ; et c'est pourquoi la presse enregistre journellement quelque méfait de ces célébrités du B-A BA ; et c'est pourquoi, aussi, le ministre prudent leur défend de répondre dans les journaux, par respect pour l'orthographe, sans doute, ou par crainte de révélations trop piquantes parfois.

Mais voici qu'on nous signale encore les exploits de l'un d'eux, du fameux Mossier Petdeloup qui régent l'infortunée commune des Maderuettes en Dauphiné.

Ce Mossier Petdeloup prend de l'âge, il prend aussi un respectable embonpoint, et il est évident qu'il a mieux à faire qu'à tracer avec la craie des barres blanches sur le tableau noir. La désunion à semer parmi les habitants des divers hameaux du village, fait facile à prouver; les relations à entretenir avec la loge de la ville voisine, les dénonciations contre le curé, suffisent à absorber ses puissantes facultés. Il est excédé par les soins de l'école, il lui faut un adjoint; et pour obtenir le nombre d'enfants qui lui donne droit à cet auxiliaire, le voilà qui s'en va raccoler des écoliers de 3 à 4 ans chez toutes les villageoises du pays qui sont enchantées du bon débarras.

L'adjoint donc est accordé, et, l'inspecteur, qui a des raisons pour être agréable à Mossier et à Mme Petdeloup ferme hermétiquement les yeux sur l'âge extra-réglementaire des enfants admis à former le contingent élevé de l'école.

Maintenant que Mossier Petdeloup est soulagé dans ses augustes fonctions par un sous-produit de l'école normale, il ne songe plus qu'à se donner du bon temps, tout en travaillant à la consolidation de la république, pour répondre aux vœux de M. Duvaux (celui de l'instruction publique.)

En temps de vendanges, il visite les pressoirs de ses administrés, et note les bien pensants parmi ceux-ci; entre deux verres de vin doux, il arrive facilement à savoir ce qu'ils ont dans le ventre. Il ne néglige point de voir de temps en temps le maire nominal, pour l'entretenir dans les « bons sentiments d'un vrai ré-ré-pu-bli-cain », comme chante le baryton du café-chantant de Brives-la-Gaillarde, ou pour lui faire apposer la croix qui lui sert de paraphe au bas de quelque arrêté sournoisement rédigé contre les réactionnaires de l'endroit. Mais surtout il s'entend à merveille à vider de nombreux pots, que lui offrent, de cabaret en cabaret, les membres du conseil, désireux de se le rendre propice, et de s'initier suffisamment aux affaires de la commune en son importante et savante compagnie, ces bonnes gens se l'arrachent littéralement, et le comble de petits verres. Mossier Petdeloup ne bronche pas. C'est probablement ce qui fait dire à ses amis et admirateurs qu'il a de grandes capacités.

Entre temps, et lorsque la politique lui laisse des loisirs, M. Petdeloup cultive aussi des carottes pour son ménage, dans le joli petit jardin qu'il s'est fait offrir par les contribuables, sous prétexte d'y faire un gymnase pour les enfants de l'école. Et, à ce propos, il est équilibré de reconnaître qu'il a fait réellement établir avec les fonds votés, à la porte du jardin en question, une balançoire et un trapèze, et que l'une de ses occupations favorites consiste à recueillir soigneusement les deux sous que doit lui verser chaque enfant qui veut se servir de cette balançoire municipale et de ce trapèze à 3000 fr. y compris le jardin.

Bref, M. Petdeloup est actuellement l'homme le plus heureux du monde, si toutefois le bonheur peut se trouver ici-bas, surtout dans les liens du mariage, mais Mossier Petdeloup n'est pas difficile sur ce chapitre, et pourvu que son magot s'arrondisse il se fiche du reste. Aussi, un de ces jours, à ces affreux réactionnaires qui le menaçaient de le faire destituer parce qu'il avait traité de bêtise « le bon Dieu du curé » en parlant à des enfants qui revenaient du catéchisme, répondait-il avec désinvolture : « Eh ! bienne, ch'il faut ch'en aller, on ch'en ira, mais non chans j'emporter d'ichi 38 beaux mille francs. »

Il se vante bien un peu, sans doute, Mossier Petdeloup, car il n'est pas probable que, seuls, les regrats des fournitures scolaires et les largesses du conseil municipal (300 fr. pour le chauffage) lui aient permis d'économiser un aussi joli denier; mais enfin il paraît qu'il est calé, Mossier Petdeloup, (demandez plutôt à l'inspecteur), et que maintenant il se moque un peu de cette bonne Université.

Laquelle Université, si elle avait souci de son honneur, et si elle voulait croire à notre avis parfaitement désintéressé, ne ferait pas mal de renvoyer à ses canons (rien de l'artillerie), à son zinc et à ses bocaux de prunes à l'eau-de-vie, ce pleutre sans vergogne qui assiste à la messe, le dimanche matin, et, le soir, aux réunions des frères et amis de la Loge de G.

XX.

LES DEUX VOIX

Je marchais au hasard sans but prémédité
A travers le faubourg un dimanche d'été,
Lorsque je vis entrer une foule de monde
Dans un grand bâtiment en forme de rotonde.
J'entrai.
Et chacun s'empressait, non sans se bousculer,
De prendre bonne place en cette immense salle.
Sur une estrade un homme allait parler
L'orateur apparut : Un homme brun et pâle
Au regard dur, au front poli comme un miroir,
Qui de la tête aux pieds était vêtu de noir.
D'un geste il salua la nombreuse assistance
Et fit un long discours dont voici la substance :
« Peuple, depuis longtemps tu plains et tu gémisses.
« Au festin du plaisir tu n'es jamais admis,
« Sur toi pèse l'impôt, pour toi seul est la peine,
« On te rive au travail par une lourde chaîne;
« Chaque jour qui paraît t'apporte une douleur,
« Ton maître seul jouit du fruit de ton labeur;
« Combien de temps encore souffriras-tu dans l'ombre ?
« Ne possèdes-tu pas et la force et le nombre ?
« Conquiers enfin tes droits d'homme et de citoyen,
« Je viens pour t'indiquer la voie et le moyen :
« Vois-tu ce monument dont la base profonde
« Brise et déchire encore les entrailles du monde,
« Qui se dresse au village et dans chaque cité,
« Partout où l'homme habite on l'y trouve implanté.
« Sa masse lourde et noire obscurcit notre vue;
« Son faite audacieux semble percer la nue;
« C'est là, c'est dans ces murs épais et ténébreux
« Qu'on forge pour ton front un joug de fer affreux.
« Un homme noir s'y tient, on le nomme : le prêtre.
« Il sait pour t'asservir endoctriner ton maître.
« Sous le voile secret de la religion
« Il répand le mensonge et la superstition.
« Cet homme est l'ennemi, c'est lui, je le dénonce !
« Dans ta puissante main passera-t-il une once ?
« Si tu veux ce bonheur par toi tant convoité
« Guerre à cet homme noir qui hait ta liberté !
« Si tu veux voir briller une ère plus propice

« Il faut chasser ce prêtre et saper l'édifice ! »
L'auditoire donnant à l'orateur raison
Applaudit ce discours et sa péroraison.
Je cherchais à sortir... foulé par la cohue
J'eus des difficultés à retrouver la rue,
Et repris mon chemin le cœur triste et navré
De voir ce pauvre peuple à des méchants livré,
A ces rhéteurs captieux qui font les bons apôtres
Et qui, lors du danger, laissent la place aux autres.
Pendant que je marchais, pensif, baissant le front,
D'un temple je heurtai le large et beau perron.
On pouvait y entrer par trois portes immenses
Sans carte et sans argent à toutes audiences.
Mais la foule en ce jour ailleurs voulait aller.
Ici, comme là-bas, un homme allait parler :
Cent personnes, au plus, formaient son auditoire
Et je résume ici son discours de mémoire : —
« Frères, toute la loi consiste dans l'amour.
« Dans ce monde d'épreuve où vous passez un jour
« Il vous suffit d'aimer d'abord le Dieu suprême,
« Ensuite le prochain comme on s'aime soi-même.
« Aimez donc qui vous hait : votre persécuteur.
« Comme on aime son frère ou bien son bienfaiteur.
« Le Dieu qui descendit sur cette ingrate terre
« Aima jusqu'aux bourreaux le clouant au Calvaire;
« Et quand vint le saisir la troupe des soldats
« Jésus traita d'ami le perfide Judas !
« Priez pour les méchants car ils ont tous une âme
« Et vous éviterez l'inxestigible flamme ?
« Aimez le malheureux, c'est votre frère aussi,
« C'est le Sauveur, c'est Dieu, qui vous dira : Merci.
« A cet homme sans pain, sans toit, et sans ressource
« Riche, il te faut donner une part de ta bourse,
« Et tout ton superflu doit passer en sa main.
« Ce qu'on donne est inscrit sur le livre divin.
« Et toi, pauvre ouvrier, qui souffre en ta mansarde
« Et qui d'un ceil d'envie, hélas ! souvent regarde
« Les êtres fortunés de ce monde imparfait,
« Accepte, résigné, le sort que Dieu te fait,
« Sachant qu'à Nazareth, — ô soumission profonde ! —
« Voulut être ouvrier le Créateur du monde ?
« Marchez tous vous prêtant un secours mutuel
« La souffrance est d'un jour le bonheur éternel ! »
— Le prêtre descendit, on alluma les cierges
De l'autel qui resplendissait. Le chœur des vierges
Chanta l'hymne sacré que l'orgue accompagna
Puis l'office achevé la foule s'éloigna.
— Je sortis à mon tour de cette grande église.
Ce monde me disais-je en deux camps se divise.
Là, sont les fils soumis, et là, les révoltés,
Tous, il nous faut choisir l'un de ces deux côtés.
Et la terre est le champ de bataille et l'arène
Où sans cesse combat l'amour contre la haine;
Dans cette lutte immense où tout homme est soldat
Excitant des deux parts chaque armée au combat
Deux voix, celles des chefs, toujours se font entendre,
L'une est douce, paisible, harmonieuse et tendre;
L'autre cruelle et dure épouvante l'esprit
C'est la voix de Satan; l'autre est la voix du Christ.

Claudius MAURIS

LE JAPON

Ce pays est un des plus intéressants du globe à étudier. M. de Beauvoir en a fait une description vraiment enthousiaste dans son *Voyage autour du monde*, si connu du public français pour son humour et son brillant style. C'est donc avec une sorte d'avidité qu'on accueille toute relation nouvelle sur l'état social, sur les mœurs et coutumes des Japonais, ces Français de l'Orient, comme on les a si bien nommés. Écoutons un récent explorateur, M. Ernest Michel, qui nous communiquera, sur cette région attirante, une foule de détails inédits et curieux.

Quand on vient des États-Unis au Japon, dit M. Michel, on est d'abord surpris des ressemblances que présentent les Japonais avec les habitants indiens du Nord de l'Amérique; même couleur, mêmes cheveux longs et noirs, même expression des yeux, mêmes sons dans le langage. Quoique le voisinage de la Chine ait un peu croisé la race, il est facile de constater que ce peuple appartient, non à la famille de Sem, mais à la famille de Japhet, et qu'il est sorti, comme nous, des Indes ou de la Birmanie.

Les Japonais et le Birman se ressemblent surtout d'une manière frappante pour un observateur.

D'où viennent les premiers Japonais ? Ils sont évidemment descendus du Nord par la Sibérie, pendant que les Birmans en descendaient aussi, poussés par la même cause, à savoir l'arrivée de colons venus de l'Occident.

Ces premiers habitants du Japon s'appellent *Aïnos*, et on peut encore les voir dans l'île de Yéso, au nord du Japon; leur type est absolument semblable à celui des habitants du nord de la Russie.

Le Japon est un immense parc, entouré par une mer limpide, jouissant d'un ciel plus bleu que celui de la Provence, couvert de rizières verdoyantes dans ses plaines, revêtu dans ses collines, de riantes prairies, sillonné de montagnes qui portent sur leurs flancs de belles forêts, et lèvent vers le ciel des cimes volcaniques d'où s'échappent parfois la fumée, la cendre ou la lave. Au-dessus de toutes les crêtes plane le Fujiyama, géant des volcans, montrant sa tête à plus de 4,000 mètres.

La population, répandue sur cette contrée admirable, est pleine d'hospitalité, de gaieté, d'enjouement. Elle a pour caractère distinctif l'habitude de ne jamais se livrer à la colère. Quand un Japonais se trouve en présence d'un Européen qui perd son sang-froid, il a peur et croit que le dit Européen devient fou. Que de journalistes républicains devraient aller s'instruire dans la vertu de patience auprès des Japonais.

L'autorité paternelle, au Japon comme sous les patriarches, est le principe de la famille. Le père jouit de la liberté de tester la plus complète, mais, ordinairement, l'aîné est institué héritier du domaine, et, si l'aîné est une fille, son mari adopté devient le chef de la famille nouvelle. Ce chef de famille, quel qu'il soit, est tenu par la coutume de fournir le vivre et le couvert à ceux de ses parents qui sont dans le besoin, en sorte que, jusqu'à ce jour, nos institutions charitables, telles

que : hôpitaux, orphelinats, asiles de vieillards, étaient superflues.

Hélas ! le développement de notre civilisation, dans son mauvais côté, va les rendre nécessaires au Japon comme ailleurs, et ce ne sera pas un progrès.

À la naissance d'un enfant, les parents se réunissent : le père ou le plus ancien fait fonction de prêtre. Il en est de même pour le mariage; les futurs époux sont, habituellement, inconnus l'un à l'autre. Il va sans dire que, de cette façon de conclure des mariages, résulte quantité de divorces, dans cet heureux pays, selon le cœur des républicains, où le divorce est permis par la loi. À Tokio, il y a environ 1 divorce pour deux mariages. Qu'on ne s'étonne pas de cette multiplicité d'actes de divorce, car les motifs de dissoudre une union sont, au nombre de sept. On divorce : 1° si la femme n'obéit pas au beau-père ou à la belle-mère; 2° si elle est jalouse des concubines; 3° si elle convoite leurs robes; 4° si elle est malade; 5° si elle est stérile; 6° si elle est infidèle; 7° si elle parle trop. Comme on voit, le mari a bien de la latitude pour rompre une union qui lui déplaît.

Comme au temps du patriarcat, une seule épouse est légitime mais le mari peut prendre autant de concubines qu'il peut en nourrir. Le paganisme est plus accommodant que la religion chrétienne, paraît-il; seulement la femme n'y gagne pas. Les hautes classes profitent amplement de cette autorisation de la loi païenne civile et religieuse, il faut dire cependant, que la grande majorité des Japonais, surtout dans les campagnes, n'ont qu'une femme à laquelle ils sont fort attachés. La coutume, ici, et la pauvreté sont des conseillers meilleurs que la loi civile et la loi religieuse.

À la mort, le bonze accompagne le cadavre au cimetière, fait des prières après avoir offert du riz, des bonbons et de l'argent, puis, en brûle le corps, et les parents recueillent les os carbonisés. Les anciennes lois de proscription contre les chrétiens n'étant pas abrogées, et les traités étant muets à leur sujet, il est arrivé souvent, dans l'intérieur, que les magistrats, d'accord avec les bonzes, ont fait déterrer des chrétiens ensevelis selon le rit romain pour les enterrer avec l'assistance du bonze.

Chaque famille possède sa maison qui est bien simple : des pieux de bois supportant une toiture de chaume, et des parois en papier. Chaque famille a, de la sorte, son foyer indépendant. Les maisons comprennent une seule ou plusieurs pièces qu'on divise à volonté, au moyen de coulisses en bois recouvertes de papier; elles n'ont ordinairement qu'un rez-de-chaussée, quelquefois un étage, et sont très propres. Le plancher est couvert de *tatamis* ou nattes moelleuses enfermant une couche de paille de riz; le japonais n'y entre qu'après avoir enlevé sa chaussure; le plancher lui sert de lit, de table, etc.

Il n'a, en fait de meuble, qu'une petite caisse pour le feu, quelques ustensiles de cuisine, et un petit tabouret en bois ou en bambou servant de coussin pour la nuit. Son vêtement est aussi fort simple: une sorte de robe de chambre à larges manches liée à la taille par une ceinture. C'est la même pour l'homme et la femme, mais celle-ci porte en outre une large ceinture artistement nouée par derrière.

Depuis quelques années, les Japonais cherchent à s'émanciper commercialement, et à se passer de l'intermédiaire des européens établis à Yokohama; ils ont fondé des comptoirs à Londres et aux États-Unis et expédient directement leurs soies à Lyon; ils sont avides de connaître nos sciences économiques, et j'en ai profité pour leur envoyer les meilleurs de nos ouvrages en fait d'économie sociale.

La poste et le télégraphe fonctionnent comme en Europe. Deux tronçons de chemins de fer ayant donné de bons résultats, plusieurs compagnies viennent de s'associer pour couvrir le pays d'un vaste réseau.

Au Japon, chaque maison forme un atelier où le mari, la femme, les enfants et parfois quelques domestiques se partagent les diverses fonctions du métier qu'ils exercent dans les intervalles laissés libres par le travail des champs. Ce dernier travail comprend deux cultures par an sur le vieux terrain, celle du riz, et celle du blé.

Le riz semé d'abord en pépinière est transplanté ensuite par petits paquets; on ne sème ainsi qu'une seule fois le terrain, et on évite par ce moyen les fièvres si communes autour des rizières de Lombardie, où, le riz étant semé comme le blé, il faut remuer plusieurs fois le terrain détrempe pour en arracher les mauvaises herbes. Outre le riz, le Japonais cultive le coton, l'indigo, le mûrier à soie, la patate de diverses espèces, le haricot, l'aubergine, le shojô, racine qui entre dans la sauce de plusieurs mets, les raves et des racines que je n'ai jamais vues ailleurs.

Comme industrie, le Japonais file et tisse le coton et la soie, fait de nombreux objets vernis en laque, pour l'exportation, des travaux divers au tour, des paniers de bambou, des pinceaux pour écrire, etc. On vient d'introduire le métier Jacquard, mais, même avec les anciens métiers, l'ouvrier japonais trouvait moyen de faire de superbes étoffes de soie. Pour la fabrication de la porcelaine, il nous avait devancés.

P. D.

PLUS DE HAINE

Lorsque des passagers pour un lointain rivage
Ont affronté la mer et ses noirs ouragans.
À l'aspect du danger, à la voix de l'orage,
Seuls au milieu des eaux, ils ont serré leurs rangs.

Les tempêtes bientôt ont déployé leur rage,
Les flots se sont dressés à l'appel des autans,
Et les vieux lours de mer, au rigide visage,
Ont senti battre en eux des cœurs compatissants.

O mortels, compagnons de vie et de souffrance,
O frères, passagers de la carène immense,
Le voyage est si dur pour nos faibles genoux !

Notre âme est si souvent à la peine brisée !
Oh ! n'empoisonnons pas encor la traversée,
Croyez-moi, bannissons les haines, aimons-nous.

GABRIEL.

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE
Voyageur Lyonnais.

Nantes

Nantes est la capitale du pays au beurre, comme Toulouse est la capitale de la cuisine à la graisse et Marseille celle de la cuisine à l'huile. N'en déplaise à la majorité qui prétendra le contraire, des trois cuisines c'est encore celle du beurre qui répugnera le plus, s'il y a excès dans l'usage de la matière première.

L'Ouest, avec son beurre salé qu'on y prodigue à l'état de mottes graisseuses et molles ou de liquide gluant, me paraît s'être donné pour tâche de dégouter du beurre quiconque n'a point tété le lait breton ou léché les tartines bas-normandes. Au bout de quelques journées du régime nantais, je me sens dans le fond de l'estomac comme une mare onctueuse, toujours oscillante et menaçant parfois de déborder hors de son lit naturel.

Le Breton, lui, n'a pas de ces angoisses. Il tartine du beurre, à peine assis à table, il savoure la sole qui a cuit dans cet ingrédient qui est servie dans un bain gras; il en remet, de la pointe de son couteau, sur un bifteck déjà saturé et suintant; il en reprend pour manger le jambon ou la viande froide; il lui en faut avec le fromage, avec les fraises!

Qu'il devait sembler dur le carême ancien, alors que l'usage du beurre était prohibé! Et comme il est facile de s'assurer, sans recourir à la liste chronologique des papes, qu'aucun d'eux ne fut originaire de Bretagne! Un pontife armoricain n'eût certainement pas attendu que la duchesse Anne intercédat pour ses sujets, et, dans son cœur de père et de Breton, il eût de lui-même levé une interdiction plus dure à observer que le jeûne lui-même.

L'usage immémorial et immodéré de cet aliment serait-il pour quelque chose dans le langage, dans cette prononciation coulante et plate qui se trouve ici plus qu'ailleurs, et qui s'est imposée comme la seule bonne? Pas la moindre émission gutturale, mais un flux onctueux et moelleux de son. Cette diction monotone, — mais qui n'est pas en harmonie, — se retrouve dans le patois « breiz ». En chemin de fer, j'ai quelquefois entendu parler breton, et j'ai été surpris d'ouïr une langue autre que le français, parlée sans aucun accent, sans aucune consonne autres que les consonnes du pur français.

Une des plus singulières prétentions des Nantais est de ne point être Bretons; ils vous parlent de la Bretagne comme les Parisiens parlent de la province. Mais ce qui est plus singulier encore, c'est l'insouciance qu'ils professent à l'égard de leur propre ville. Ce n'est pas aux habitants de Nantes qu'on reprochera un chauvinisme local exagéré. Il me souvient avoir, à une certaine époque, vainement visité tous les papeteriers et marchands d'estampes, sans réussir à me procurer des vues de la ville, — de ces vues photographiques pour stéréoscope, ainsi qu'on en voit partout en France.

A dire vrai, Nantes n'offre rien de bien remarquable au visiteur, mais sans être toutefois dépourvue autant que les habitants le feraient croire. N'y eût-il que le Musée de Feltre, où

sont de bons tableaux; pour n'en nommer que trois, de maîtres et de genres différents: un portrait de femme de Toye, un Christ de l'Albane, un taureau de Brascassat. Je suis forcé de déclarer que, même le dimanche, il y a rarement plus de douze personnes à la fois au Musée.

Mais Nantes possède encore — pour n'en pas citer davantage, — sa cathédrale, avec le magnifique tombeau élevé par la duchesse Anne à la mémoire de son père, dernier duc de Bretagne, et le tombeau de Lamoricière; son jardin des Plantes, aux splendides allées de magnoliers en pleine terre; le cours de Cambronne, où se dresse la statue du général, animée, vivante, — je n'ose dire parlante, à cause du vilain mot que l'histoire met dans la bouche du héros et que j'aurais peur d'en faire sortir.

Et toutes ces coiffures bretonnes qui égayent si gentiment les rues! Bonnet planté sur le sommet de la tête et donnant à celle qui le porte des airs de soubrette d'opéra-comique; coiffe aux barbes empenées et retombant jusque sur la poitrine; autre coiffe aux barbes roulées en ouïes et épinglées sur le front; casque de toile amidonnée, pointu comme ceux des chevaliers au temps de la croisade; cornette de coupe défilée ou d'aspect monastique, lissée ou tuyautée, collante au front et à la nuque ou flottante, en tulle, en toile unie ou brodée: c'est à dérouter le classement et le dénombrement.

Ces coiffures si variées et qui souvent diffèrent complètement d'un village à un autre tout voisin, ont-elles été combinées à plaisir et adoptées exprès par chacun d'eux? C'est invraisemblable. Sont-elles des vestiges de modes anciennes, abandonnées par tous les autres villages excepté par un seul qui les a conservées? Mais alors il est difficile d'expliquer comment une paroisse se serait juste arrêtée à une époque et celle d'à côté à une autre année.

Dieu merci! il ne manque pas d'Académies vouées à des recherches historiques, moins intéressantes que ne le seraient celles que je signale ici. Et vous verrez qu'on classera, déclassera et reclassera les silex taillés ou polis, les bronzes de petit ou grand module, et que toutes ces charmantes créations du caprice et de l'imagination, toutes ces coiffures locales disparaîtront sans qu'un esprit bien avisé nous en ait laissé une monographie!

Bourg-de-Batz

Sur la côte prochaine, à deux heures de Nantes, Au voyageur qui veut voir et qui sait chercher, Se montre un coin de la Bretagne bretonnante. Rayon, perdu par là, d'un astre à son coucher,

Pouliguen, Bourg-de-Batz, le Croisic et Guérande, Vos noms sonnent le celtic, et, chez les fils d'Armor, Pour un instant j'ai pu vivre en pleine légende, En évoquant Brizeux, Marie et la Fleur d'or.

C'était un jour de mai. Nids chantants, fleurs écloses Egayaient les chemins, et, tout le long des champs, Elancés et touffus, des chèvrefeuilles roses Aux chênes avaient mis un manteau de printemps.

Plus près du littoral, une brise saline Avive l'air des bois où nous nous engageons, Chantant dans les rameaux des pins verts qu'elle incline Et faisant chatoyer l'or fleuri des ajoncs.

Le Bourg-de-Batz est tout au repos du dimanche. Ses filles qu'embellit leur costume coquet, En tablier de soie, en fraîche coiffe blanche. Dehors, attendant vèpre, égrenent leur caquet.

Deux par deux, trois par trois, au devant de l'église, On cause, on se promène, et, dans les rangs joyeux, De ci de là, le bleu, le jaune et le cerise, Par leurs tons chauds et vifs, réjouissent les yeux.

Les gars, eux, ont quitté les modes paternelles, Seul le feutre aux grands bords règne encore triomphant. Aux vieux us du pays quelques anciens fidèles Ont conservé la braie à fond large et bouffant.

Mais franchissant le seuil de ces logis rustiques? Là survit le passé dans ses naïfs décors, Grand lit à baldaquin, bahuts lourds et gothiques, Haut dressoir à faïence et sièges aux pieds tors.

Du temps hélas! lointain qui vit ses épousailles, Une vieille a gardé ses précieux atours. Fillette aux yeux mutins, les cheveux en broussailles, S'offre à les revêtir, ces habits des grands jours.

Bientôt à nos regards apparaît dans sa gloire La mariée, avec la couronne au bonnet, La piécette en drap d'or, la ceinture de moire, Les bas rouges brodés d'un tout mignon bouquet.

Puis, voilà l'épouseur, en galante toilette, Une gerbe de fleurs au revers du chapeau, Portant culotte blanche et, suivant l'étiquette, Paré du double habit et du petit manteau.

Comme pour rendre enfin l'illusion parfaite, Sur un rythme joyeux les cloches ont tinté, Et la foule qui semble accourue à la fête Remplit les alentours de bruit et de gaieté.

Et, tout en savourant ce tableau de jeunesse, Je regardais la vieille et disais à mi-voix: « Quels troublants souvenirs, quelle poignante ivresse « Doit en elle éveiller ce spectre d'autrefois! »

Mais elle, sans se perdre en vaine songerie, Craignant quelque complot de gens récalcitrants, Nous dit: « Ne trichez pas, messieurs, je vous en prie! « C'est deux francs par chacun, jamais moins de deux [francs!] »

(A suivre).

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer au prochain numéro la suite du feuilleton LES COUTEAUX D'OR.

Le Gérant: Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAIN, rue Sala, 44.

EN VENTE

A l'Agence générale de Publicité Victor FOURNIER

14, RUE CONFORT, LYON

ET A SES SUCCURSALES: SAINT-ÉTIENNE, rue Sainte-Catherine 6,

GRENOBLE, passage Teissière.

BILLETS DE LOTERIE

DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Autorisée par arrêté ministériel du 27 avril 1882

400,000 Fr. de Lots

Payables en espèces

DEUX MILLIONS DE BILLETS

GROS LOT: 100,000 FR.

Un lot de.....	50,000 fr.
Deux lots de....	25,000 fr.
Six lots de.....	10,000 fr.
Dix lots de.....	5,000 fr.
Trente lots de..	1,000 fr.
Cent lots de....	500 fr.
Cent lots de....	100 fr.

Les fonds seront versés en compte courant à la Banque de France

Lot offert par M. le Président de la République

Un objet d'art des manufactures nationales Lot offert par M. Victor Hugo

Œuvres complètes de Victor Hugo, dernière édition avec autographe, valeur 300 fr.

Au total 252 lots

1 fr. 25

DE L'UNION CENTRALE

DES ARTS DÉCORATIFS

(Reconnue d'utilité publique)

Autorisée par arrêté minist. du 31 mai 1882

pour la création à Paris d'un

MUSÉE D'ART DÉCORATIF

538 LOTS FORMANT

Deux Millions de Fr.

PAYABLES EN ESPÈCES

14 millions de billets

GROS LOT: 500,000 FR.

Un lot de.....	200,000 fr.
Quatre lots de..	100,000 fr.
Quatre lots de..	50,000 fr.
Huit lots de....	25,000 fr.
Vingt lots de..	10,000 fr.
Cent lots de....	1,000 fr.
400 lots de....	500 fr.

Les fonds seront déposés à la Banque de France.

1 fr.

DU

PALAIS DES BEAUX-ARTS

VILLE DE LILLE

5,000,000 de BILLETS
600,000 francs de lots

GRCS LOT

200,000 fr.

1 Lot de.....	100,000 fr.
2 Lots de.....	50,000 »
4 Lots de.....	25,000 »
5 Lots de.....	10,000 »
25 Lots de.....	1,000 »
50 Lots de.....	500 »

1 fr.

Envoi franco par la poste contre le prix du billet, plus 15 cent. jusqu'à 3 billets; 30 c. de 3 à 10; 45 c. de 10 à 15; 60 c. de 15 à 20

NOTA. — Bien désigner le nombre de BILLETS demandés pour chaque Loterie.

DESTRUCTION complète des puces, punaises, moustiques, etc., par l'ingrédient infernal, que j'en voie franco, par la poste, avec instruction contre 1 fr. 50 un paquet, contre 2 fr. 50 2 paquets ingrédients. Mandat ou timbres poste. Ecrire à M. Clément, nég. à Prémont, près Bohair (Aisne).

JE guéris vite et à peu de frais toutes les maladies de l'estomac, de l'intestin et des voies urinaires les plus rebelles (de midi à 6 heures). DUMONT, médecin spécialiste, r. Rochecouart, 84 Paris. — Trait. par correspondance

— Il y a quelques jours, nous signalions que l'Académie nationale, venait de décerner une médaille d'or à M. Robert, place Daumesnil, à Paris, pour le perfectionnement apporté au Biberon-Robert, par le Biberon-Robert- flexible. Nous apprenons que plusieurs jugements viennent d'être rendus par les Tribunaux de Paris, condamnant plusieurs herboristes et marchand de Biberons à des dommages-intérêts et insertions dans les journaux, au choix de M. ROBERT, pour avoir bouché des flacons portant la marque Robert, avec des bouchons, caoutchoucs et montures de mauvaise qualité ne provenant pas de la fabrique Robert, et les avoir vendus comme Biberon-Robert. C'est avec plaisir que nous relations ces jugements afin de prémunir les mères, contre les agissements de certains marchands, peu consciencieux, qui vendent de dangereuses imitations pour le véritable Biberon-Robert. Aussi les Mères doivent avoir soin de lire Biberon-Robert sur le bouchon et sur le flacon.

LEÇONS

d'Italien, d'Allemand, d'Espagnol et d'Anglais (traductions)

Prix modérés.

26, rue Grenette, 26



MAISON F. JANIN

8, Rue Lafont, LYON

Musique Française et Étrangère, Classique et Moderne

GRAND ABONNEMENT A LA LECTURE MUSICALE

A des conditions très avantageuses

CHOIX VARIÉ DE PIANOS

DES MEILLEURS FACTEURS DE PARIS

HARMONIUMS

POUR ÉGLISES ET SALONS

VENTE & LOCATION A DES PRIX EXCESSIVEMENT MODÉRÉS

LE CAFÉ DES GOURMETS

est composé des meilleures sortes. Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.

Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom: **TREBUCHEN**

ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE